

2016



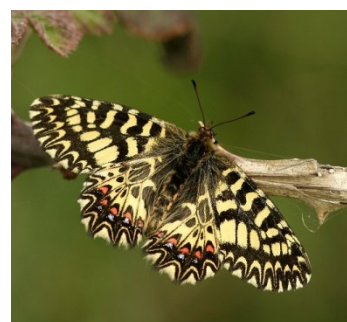
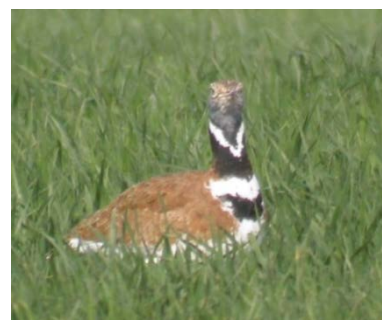
INVENTAIRES NATURALISTES SUR LE SITE DU PROJET D'EXTENSION DE LA ZAE « LA SOURCE »

COMMUNE DE VIAS (34)

22 juillet 2016

NOTE ÉCOLOGIQUE

Pour le compte de :
Mairie de Vias



AGENCE Languedoc-Roussillon
Green Park, Bât C
149, ave du Golf
34 670 Baillargues



www.naturalia-environnement.fr

INVENTAIRES NATURALISTES SUR LE SITE DU PROJET D'EXTENSION DE LA ZAE « LA SOURCE » COMMUNE DE VIAS (34)

NOTE ÉCOLOGIQUE

Rapport remis-le : 3 août 2016

Pétitionnaire : Mairie de Vias

Validation / Coordination : Candice HUET

Expertise naturaliste et rédaction :

- Flore et Habitats : Flavie BARREDA
- Invertébrés : Stéphane BERTHELOT
- Avifaune : Mathieu GARCIA
- Mammifères dont Chiroptères : Emilien JOMAT, Manon DEVAUD
- Reptiles & Amphibiens : Elise LEBLANC
- Généraliste : Laurent BOURGOUIN

Suivi des modifications :

Version	Date des modifications	Commentaires
Version provisoire	01/08/2016	Première diffusion à la Mairie de Vias (R. VAQUER, L. BARSALOU)

Sommaire

Table des illustrations	3
1 Contexte.....	4
2 Effort d'échantillonnage.....	4
3 Enjeux relevés sur le site	5
3.1 Enjeux flore	5
3.2 Enjeux entomologiques	5
3.3 Enjeux herpétologiques.....	5
3.4 Enjeux batrachologiques	6
3.5 Enjeux mammalogiques	6
3.6 Enjeux ornithologiques	7
3.7 Bilan des enjeux	7
3.8 Localisation enjeux écologiques faunistiques et floristiques	10
4 Synthèse contextuelle des enjeux écologiques	13

Table des illustrations

Figure 1 : localisation des enjeux écologiques faunistiques et données ponctuelles (oiseaux, mammifères et chiroptères).....	10
Figure 2 : localisation des enjeux écologiques faunistiques et données ponctuelles (invertébrés et reptiles)	11
Figure 3 : localisation des enjeux écologiques floristiques et données ponctuelles	12
Figure 4 : cartographie de synthèse contextuelle des enjeux écologiques.....	13
Tableau 1 : récapitulatif des inventaires effectués.....	4
Tableau 2 : espèces et habitats à enjeu régional modéré à fort présents sur le site.....	7

1 Contexte

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du PLU réalisée en 2015-2016, des inventaires naturalistes ont été réalisés sur plusieurs zones pressenties pour le développement urbain de Vias. A l'ouest de la commune, un projet d'extension de la ZAE « La Source » a été envisagé afin de répondre à une demande de croissance des entreprises artisanales présentes.

Les inventaires précédemment réalisés en 2015 ont mis en exergue la présence d'espèces à enjeu fort dans le secteur.

Afin d'étudier d'autres possibilités d'extension de la ZAE en évitant tout impact sur ces espèces, NATURALIA a été sollicité par la Mairie de Vias pour effectuer des inventaires sur d'autres parcelles à proximité. L'objectif de ces inventaires est donc de contextualiser les enjeux en présence sur le secteur de La Source.

2 Effort d'échantillonnage

La présente note fait état des résultats des prospections réalisées entre le 02/02/2016 et le 17/06/2016 sur les secteurs alternatifs proposés par la Mairie de Vias. Ces passages ont été réalisés à une période jugée favorable à l'observation de la plupart des groupes faunistiques ou floristiques identifiés (a minima printemps et/ou été), en journée et pour les amphibiens, une fois la nuit tombée. Durant ces prospections, chaque enjeu identifié a fait ainsi l'objet d'un pointage précis permettant par la suite d'identifier des zones à enjeu, confrontées au projet envisagé. De plus, les arbres remarquables (susceptibles d'abriter des coléoptères saproxyliques, des chauvesouris, des oiseaux,...) ont également fait l'objet d'une attention particulière, ainsi que les éventuels gîtes à chauvesouris (en bâti) et mares.

L'aire d'étude, de 106,38 ha, est constituée du site défini par la Mairie de Vias en fonction des secteurs qui pourraient être étudiés à l'aménagement, complété d'une bande 100 m aux alentours (prise en compte des déplacements des espèces).

Tableau 1 : récapitulatif des inventaires effectués

Groupes	Intervenants	Dates de prospection	Conditions météorologiques
Flore et habitats	Flavie BARREDA	07/04/2016 30/05/2016	Favorable
Invertébrés	Stéphane BERTHELOT	19/04/2016	Favorable : peu nuageux, vent moyen
Amphibiens	Elise LEBLANC	18/04/2016 (nocturne) 30/05/2016 (nocturne)	Favorable : peu nuageux, vent faible Favorable : ciel dégagé, vent faible
Reptiles	Elise LEBLANC	30/05/2016	Favorable : ciel dégagé, vent faible
Mammifères (dont chiroptères)	Manon DEVAUD	15/06/2016 17/06/2016	Favorable : ciel dégagé, vent nul
Oiseaux	Mathieu GARCIA	02/02/2016 28/04/2016 07/06/2016 30/06/2016 (nocturne)	Favorable : peu nuageux, vent faible Favorable : ciel dégagé, vent faible Favorable : ciel dégagé, vent faible Favorable : ciel dégagé, vent nul

3 Enjeux relevés sur le site

3.1 Enjeux flore

Les habitats présents sur l'aire d'étude sont en majorité exploités en viticulture ou en cultures annuelles de type céréales : blé. Certaines parcelles dont l'exploitation a cessé, sont colonisées par des formations végétales de friche. Ces habitats sont peu favorables à l'installation d'une flore patrimoniale à l'exception, dans les parcelles cultivées de manière extensive, de la présence de l'Orge chevelu *Taeniatherum caput-medusae* une espèce messicole patrimoniale (déterminante ZNIEFF stricte).

Au sud-ouest de la zone d'étude, deux formations végétales se détachent et présentent un enjeu local de conservation modéré : une chênaie verte (Code CORINE Biotopes 45.31) avec, dans les dépressions plus fraîches, des formations de Pelouses méditerranéennes siliceuses (Code CORINE Biotopes 35.3) (voir photo ci-contre). Dans cette zone, le substrat est siliceux ce qui est rare dans le département de l'Hérault. La flore présente est donc particulière avec des formations à Hélianthème tacheté *Tuberaria guttata*, Ciste crépu *Cistus crispus*, Oseille tête-de-bœuf *Rumex bucephalophorus*, ou encore Linaire de Pélissier *Linaria pelisseriana*.



Pelouses méditerranéennes siliceuses

Parmi les espèces patrimoniales présentes, il est important de citer : l'Aristolochie à nervures peu nombreuses *Aristolochia paucinervis* et l'Orge chevelu *Taeniatherum caput-medusae*, toutes deux déterminantes strictes ZNIEFF. Une autre espèce rare a été détectée sur la zone d'étude, il s'agit de l'Orchis papillon *Anacamptis papilionacea* dont les principales populations connues sont présentes en Corse ou encore dans le Var et les Alpes maritimes. Seul un individu a été détecté et la liste rouge régionale de l'UICN classe cette espèce EN (en danger d'extinction). Il s'agit d'un taxon menacé et d'importance nationale (SFO, 2013).

En l'état actuel des inventaires, quatre espèces patrimoniales sont avérées sur la zone d'étude.

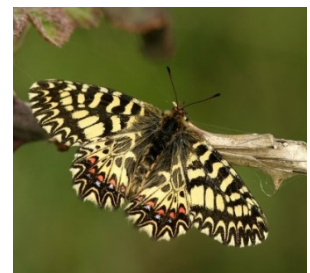
Les inventaires de 2015 ont révélé la présence d'espèces protégées comme la Bellevalia de Rome *Bellevalia romana*, l'Isoète de Durieu *Isoetes duriei* ou encore la Nonnée brune *Nonea erecta* à proximité de la zone d'étude. En continuité des formations siliceuses du sud-ouest de l'aire d'étude, l'Isoètes de Durieu n'a pas été détecté au nord de la route alors que les populations au sud semblent importantes. Néanmoins, l'habitat humide semble relativement favorable pour cette espèce en formant une continuité vers d'autres populations en dehors de la zone d'étude et connues de la bibliographie.

3.2 Enjeux entomologiques

La Diane *Zerynthia polyxena*, espèce protégée au niveau national, a été observée à différents stades (adulte en reproduction, œufs sur plante hôte) sur 3 zones favorables, ce qui certifie la reproduction de l'espèce sur le site. En 2015 sur le premier périmètre d'étude, seul un individu avait été observé en dehors des limites, et aucun œuf ni aucune larve n'avaient été trouvés sur les pieds d'Aristolochie présents le long du canal.

Les zones favorables sur l'aire d'étude de 2016 sont les prairies et friches plus fraîches bordées par des arbres (haies, boisements), et les abords de fossés, où l'on retrouve ses plantes hôtes (*Aristolochia paucinervis* et *Aristolochia rotunda*).

Aucune autre espèce à enjeu n'a été observée ou reste potentielle sur le site. Les autres espèces rencontrées sont toutes très communes et ne représentent qu'un enjeu négligeable.



Diane

3.3 Enjeux herpétologiques

Les prospections réalisées en 2015 dans le cadre de l'évaluation environnementale du PLU avaient mis en évidence la présence de milieux ouverts et semi-ouverts favorables aux reptiles des agrosystèmes méditerranéens. La présence de friches ouvertes et semi-ouvertes et de pierriers rendaient le site particulièrement favorable aux reptiles.

A l'issue des prospections de 2016, la nouvelle zone d'étude s'avère posséder les mêmes caractéristiques générales que la zone d'étude de 2015. L'alternance de parcelles de vignes, de friches, haies, bosquets et zones rudérales (en bordure de la voie ferrée) fournit en effet une multitude d'habitats favorables aux reptiles pour leur hibernation, reproduction, alimentation ou transit.

Les milieux les plus favorables sont cependant les haies, bosquets et friches buissonnantes. Les reptiles peuvent y trouver des ressources alimentaires suffisantes et des conditions favorables à la thermorégulation (alternance de zones ouvertes bien exposées, de zones ombragées et de refuges fermés). Les haies et lisières de bosquets fournissent également ce type de conditions favorables.

A l'issue des prospections, 5 espèces protégées ont pu être observées, dont trois présentent des enjeux significatifs : la Couleuvre de Montpellier, la Couleuvre à échelons et le Seps strié. Ces reptiles inféodés aux milieux méditerranéens présentent des enjeux modérés de conservation à l'échelle régionale. Affectionnant les milieux ouverts et semi-ouverts bien végétalisés, ces trois espèces trouvent les habitats les plus favorables au sud-ouest et à l'Est de la zone d'étude. Par ailleurs, tout comme sur le site d'étude de 2016, la présence du Lézard ocellé (enjeu très fort) ne peut pas être exclue sur la zone, notamment le long des talus de la voie ferrée.

Ainsi, tout comme le site d'étude de 2015, les enjeux sur ce site d'étude sont modérés à forts au niveau des micro-habitats naturels (bosquets, friches, haies, talus), mais reste négligeables dans les grandes parcelles de vignes et de culture et dans les zones urbanisées.

3.4 Enjeux batrachologiques

La zone d'étude de 2015 avait révélé la présence de plusieurs micro-habitats favorables aux amphibiens pour leur reproduction (mares, cours d'eau et zones humides temporaires) et leur phase de vie terrestre (hibernation et alimentation dans les friches). Trois espèces communes et ubiquistes y avaient été détectées.

Sur la zone d'étude de 2016, les milieux aquatiques observés sont légèrement différents, et d'avantage marqués par les activités humaines (fossé et piscine). Cela réduit leur intérêt pour ces animaux, mais les espèces détectées sont les mêmes que sur la parcelle de 2015. Les boisements et friches buissonnantes permettent à certaines espèces d'hiberner ou de chasser en dehors de leur période de reproduction. Ainsi plusieurs crapauds communs ont été observés dans le bosquet au centre de la zone d'étude. Les milieux les plus favorables aux amphibiens se situent principalement à l'ouest, où la reproduction du Pélodyte ponctué et de la Rainette méridionale est avérée dans un fossé temporaire et dans une piscine de particulier. Ces espèces très communes ne représentent cependant qu'un faible enjeu de conservation. Par ailleurs, le succès de reproduction de ces espèces n'est pas assuré en raison du caractère temporaire du fossé et des aléas liés à l'utilisation de la piscine.

A l'issue des prospections, les enjeux concernant les amphibiens sont globalement similaires à ceux évalués lors des prospections de 2015 sur la parcelle plus au sud (mêmes habitats, mêmes espèces...), et seront considérés comme faibles. A noter que les trois espèces observées étant protégées au niveau national, cela imposera leur prise en compte dans le cadre d'un éventuel projet par l'application de mesures d'évitement / réduction des impacts.

3.5 Enjeux mammalogiques et chiroptérologiques

Les prospections sur l'aire d'étude en 2015 avaient permis de mettre en exergue la présence du Lapin de garenne ainsi que d'un cortège chiroptérologique majoritairement synanthrope excepté la détection du Murin à oreilles échanquées et de la Noctule de Leisler.

En passant des viticultures aux milieux forestiers à bocagers, l'aire d'étude présente des habitats variés. Les milieux ouverts (friches, cultures, pelouses, vignobles et zones rudérales) y sont particulièrement bien représentés.

Concernant les mammifères terrestres, les prospections de 2016 ont révélé la présence de plusieurs espèces. L'Écureuil roux est une espèce patrimoniale, occupant principalement les milieux arboricoles que ce soit en contexte urbain ou rural. Des terriers et des fèces du Lapin de garenne, espèce à large valence écologique (ubiquiste), ont été observés sur l'aire d'étude. Le Hérisson d'Europe, espèce patrimoniale, n'a pas été observé sur ce site mais sa présence est fortement pressentie. Tout comme pour le Lièvre d'Europe, qui est typique des plaines cultivées. Cet habitat rassemble également des petits et moyens carnivores comme le Renard roux, la Fouine ou encore le Putois d'Europe ainsi que des micromammifères généralistes et ubiquistes tels que la Crocidure musette *Crocidura russula*.

Quant aux chiroptères, deux détecteurs automatiques à longue durée ont été installés durant une nuit entière, de 20h30 à 7h30 le 15 juin 2016. Comme énoncé après les inventaires de 2015, les chiroptères détectés sur le site sont principalement synanthropes telles que la Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*, la Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*, la Pipistrelle pygmée *Pipistrellus pygmaeus*, la Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*, la Sérotine commune *Eptesicus serotinus*. Un Oreillard *Plecotus* sp. a été enregistré à l'est de l'aire d'étude. La détermination précise de l'espèce n'est possible qu'en ayant l'individu en main. Des espèces

inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ont également été inventoriés, à savoir le Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii* et le Murin de Capaccini *Myotis capaccinii*.

La Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*, espèce arboricole, a été détectée au niveau de la zone boisée située au nord-est de l'aire d'étude. Cette zone boisée présente des arbres-gîte potentiellement très intéressants pour les chiroptères (arbres âgés, présence de cavités).

Par conséquent, l'enjeu mammalogique est localement faible pour les espèces de mammifères terrestres et les espèces de chauves-souris citées à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. Néanmoins, l'enjeu est qualifié de modéré localement pour le Minioptère de Schreiber *Miniopterus schreibersii*, le Murin de Capaccini *Myotis capaccinii* et le Murin à oreilles échancrées.

3.6 Enjeux ornithologiques

En 2015, le secteur au sud de la route étudié dans le cadre du PLU avait révélé des enjeux importants pour l'avifaune. On y rencontrait notamment l'Outarde canepetière et l'Œdicnème criard, deux espèces patrimoniales à forts enjeux de conservation en Languedoc-Roussillon. On y retrouvait également d'autres espèces remarquables en reproduction comme le Coucou geai, la Huppe fasciée, le Petit-duc scops, l'Alouette lulu et la Linotte mélodieuse (enjeux modérés).

D'après les prospections réalisées en 2016 sur l'aire d'étude au nord de la route, on rencontre les mêmes habitats et les mêmes cortèges que sur le secteur sud. Composée majoritairement de vignes, ce secteur est bien fréquenté par l'Œdicnème criard contacté à plusieurs reprises pendant les prospections diurnes et nocturnes. Concernant l'Outarde canepetière, le secteur étudié se situe en limite du Plan National d'Actions en faveur de cette espèce, il n'est donc pas étonnant de retrouver des mâles chanteurs dans les vignes et une femelle en reproduction dans les friches de l'aire d'étude (principalement au nord). La voie ferrée semble n'avoir que peu d'effet sur ces deux espèces qui transitent entre le nord et le sud de l'infrastructure. Par ailleurs, il semble que les enjeux détectés en 2015 au sud soient les mêmes plus au nord puisque le Coucou geai, la Huppe fasciée, le Petit-duc scops, l'Alouette lulu et la Linotte mélodieuse ont aussi été contactées en reproduction. Néanmoins, de nouvelles espèces patrimoniales ont été contactées au nord : le Hibou moyen-duc, rarement détecté car très discret au niveau des zones boisées à l'est, le Cochevis huppé dans les agrosystèmes et le Gobemouche gris dans les boisements frais au niveau du pont sous la voie ferrée au nord-est.

Ce secteur possède donc de forts enjeux concernant l'avifaune avec près de 10 espèces patrimoniales en reproduction. Par ailleurs, il faut aussi noter la présence du Guêpier d'Europe et du Milan noir en transit/alimentation. Ces deux espèces à enjeu modéré ne présentent pas d'enjeu significatif vis-à-vis de l'aire d'étude.

D'après les espèces détectées et les prospections réalisées, les enjeux sont modérés à forts au niveau des vignes et des friches et modérés au niveau des boisements. Ce secteur s'inscrit dans la continuité du secteur étudié plus au sud en 2015 mais semble abriter une diversité plus importante d'espèces patrimoniales grâce aux boisements qui y sont présents.

3.7 Bilan des enjeux

Tableau 2 : espèces et habitats à enjeu régional modéré à fort présents sur le site

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Natura 2000	Dét. ZNIEF	Enjeu régional	Statut biologique et enjeu local
Habitats	Forêts de Chêne verts (Code CORINE 45.31)		-	-	-	Modéré	Modéré
	Pelouses méditerranéennes siliceuses (Code CORINE 35.3)		-	-	-	Modéré	Modéré
Flore	Aristolochie à nervures peu nombreuses	<i>Aristolochia paucinervis</i>	-	-	Remarquable	Modéré	Modéré
	Orge chevelu	<i>Taeniatherum caput-medusae</i>	-	-	Remarquable	Modéré	Modéré
	Orchis papillon	<i>Anacamptis papilionacea</i>	-	-	-	Modéré	Fort
Oiseaux	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	PN	OI	-	Faible	Reproduction
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	PN	-	-	Faible	Transit / Alimentation
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	PN	-	-	Modéré	Reproduction
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	PN	-	Remarquable	Modéré	Reproduction	

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Natura 2000	Dét. ZNIEF	Enjeu régional	Statut biologique et enjeu local
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	-	-	Modéré	Reproduction
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Guépier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	PN	-	Remarquable	Modéré	Transit / Alimentation
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN	-	Remarquable	Modéré	Reproduction
	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	PN	-	-	Modéré	Reproduction
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	-	-	Faible	Transit / Alimentation
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	PN	OI	-	Modéré	Transit / Alimentation
	Édicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	PN	OI	A critères	Fort	Reproduction
	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	PN	OI	A critères	Fort	Reproduction
	Petit-duc Scops	<i>Otus scops</i>	PN	-	-	Modéré	Reproduction
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction
Mammifères	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	-	Modéré	Reproduction, alimentation, hibernation
Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN	DHFF - II-IV	A critères	Fort	Transit / Alimentation
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	PN	DHFF - IV	A critères	Fort	Transit / Alimentation
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN	DHFF - II-IV	A critères	Modéré	Transit / Alimentation
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN	DHFF - IV	-	Faible	Transit / Alimentation
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN	DHFF - IV	-	Faible	Transit / Alimentation
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN	DHFF - IV	-	Modéré	Transit / Alimentation
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	PN	DHFF - IV	-	Modéré	Transit / Alimentation
	Minioptère de Schreiber	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN	DHFF - IV	A critères	Très fort	Transit / Alimentation
Reptiles	Couleuvre à échelons	<i>Rhinechis scalaris</i>	PN	-	-	Modéré	Reproduction, alimentation, hibernation
	Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	PN	-	-	Modéré	Reproduction, alimentation, hibernation
	Lézard des murailles	<i>Lacerta bilineata</i>	PN	DHFF - IV	-	Faible	Reproduction, alimentation, hibernation
	Lézard vert occidental	<i>Podarcis muralis</i>	PN	DHFF - IV	-	Faible	Reproduction, alimentation,

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Natura 2000	Dét. ZNIEF	Enjeu régional	Statut biologique et enjeu local
							hibernation
	Seps strié	<i>Chalcides striatus</i>	PN	-	-	Modéré	Reproduction, alimentation, hibernation
Amphibiens	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction, alimentation, hibernation
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	-	-	Faible	Reproduction, alimentation, hibernation
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	PN	DHFF - IV	-	Faible	Reproduction, alimentation, hibernation
Invertébrés	Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	PN	DHFF - IV	Strict	Modéré	Reproduction

PN : protection nationale / DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore / OI : Directive Oiseaux

Négligeable
 Faible
 Modéré
 Fort
 Très fort

3.8 Localisation des enjeux écologiques faunistiques et floristiques

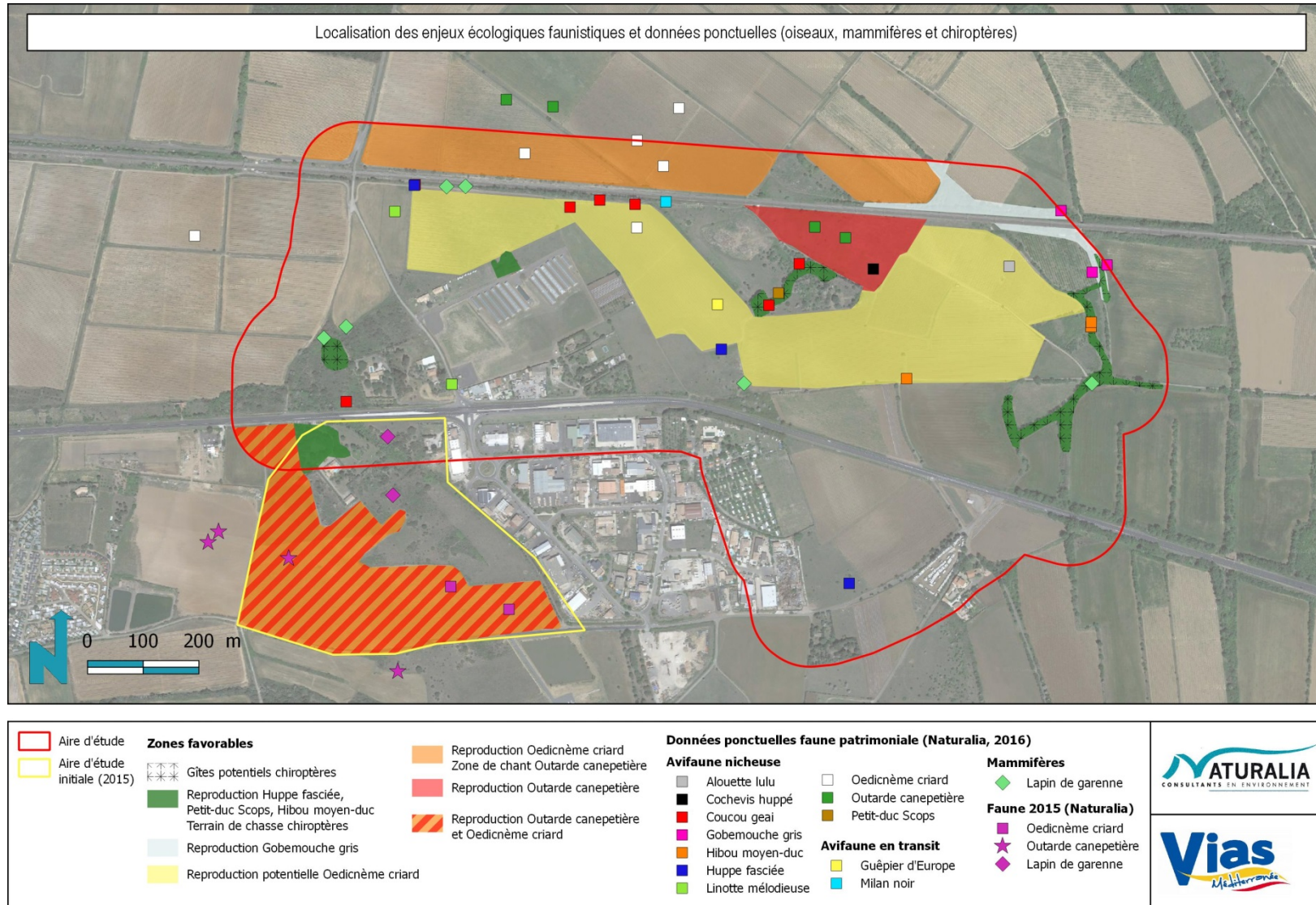


Figure 1 : localisation des enjeux écologiques faunistiques et données ponctuelles (oiseaux, mammifères et chiroptères)

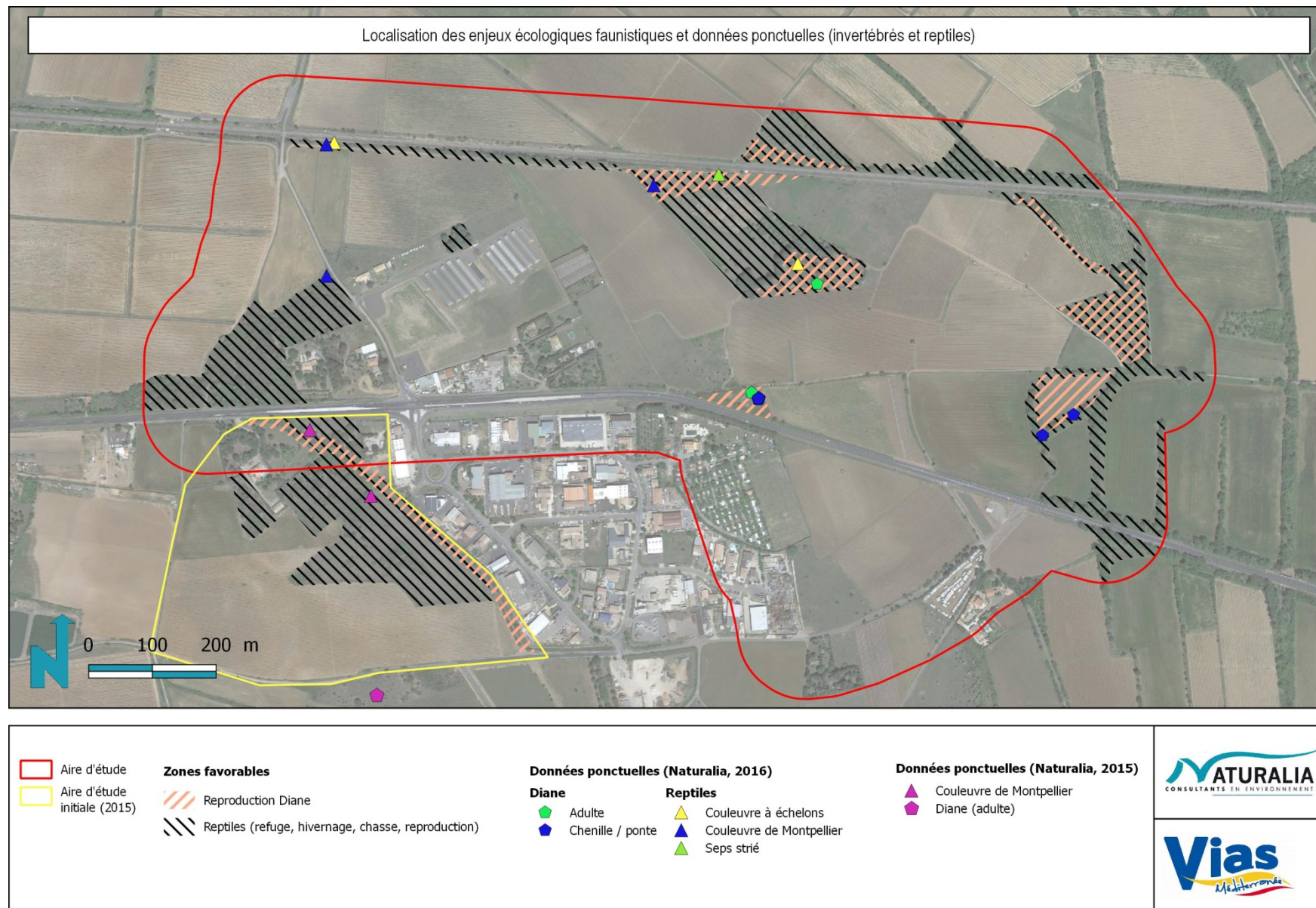
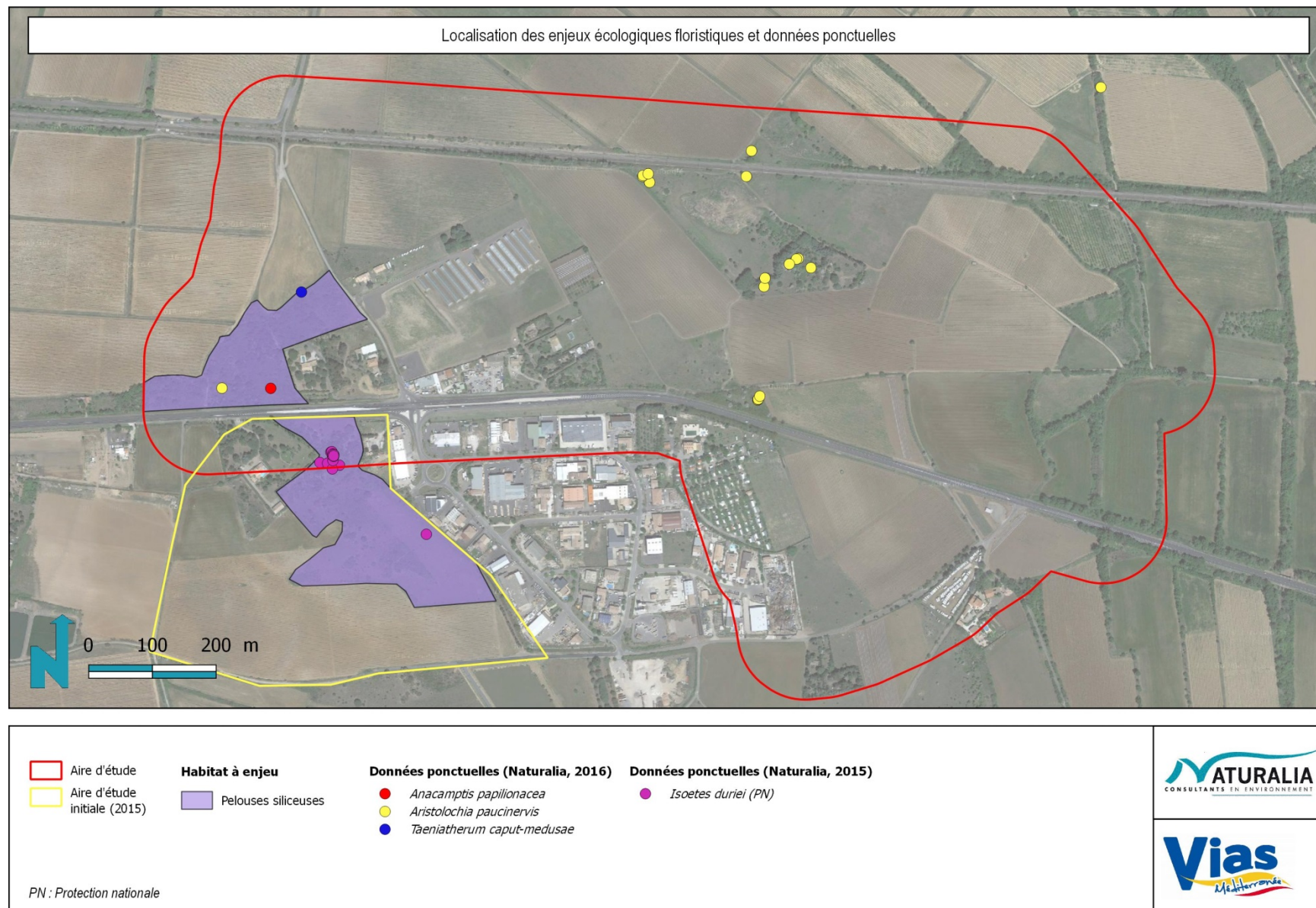


Figure 2 : localisation des enjeux écologiques faunistiques et données ponctuelles (invertébrés et reptiles)



Google satellite / Naturalia Juillet 2016 / Cartographe : LB

Figure 3 : localisation des enjeux écologiques floristiques et données ponctuelles

4 Synthèse contextuelle des enjeux écologiques

Les inventaires réalisés en 2016 sur la nouvelle aire d'étude, permettent de contextualiser les prospections réalisées en 2015, en adoptant une échelle plus large. Ces derniers inventaires ont révélé la présence de cortèges espèces identiques, voire plus diversifiés, et possédant des enjeux écologiques modéré à fort (Outarde canepetière, Œdicnème criard, Diane, Seps strié...).

La partie ouest en continuité du premier périmètre présente des pelouses siliceuses, une flore patrimoniale, et des habitats d'espèces d'intérêt très favorables. La moitié nord présente des cultures favorables à l'Outarde canepetière et l'Œdicnème criard où ces deux espèces se reproduisent (ou pourraient pour certaines zones plus centrales). La Diane a été observée à nouveau cette année, et sa reproduction a pu être confirmée au centre et à l'est de l'aire d'étude globale.

Néanmoins, en faisant la synthèse de l'ensemble des enjeux écologiques sur le site, deux zones présentant des enjeux moins élevés ressortent vis-à-vis de la zone d'activité déjà existante :

- la première au nord ;
- la seconde à l'est, de surface plus étendue.

Dans une logique de développement des territoires en cohérence avec la préservation de la biodiversité présente, il est préconisé d'orienter l'étude d'un potentiel aménagement sur les secteurs en continuité avec les éléments déjà existants.

A noter que cette cartographie informative, n'exclut pas la nécessité de réaliser des études approfondies sur un cycle biologique complet, dans le cas où la Mairie de Vias souhaite y projeter un aménagement.



Google satellite / Naturalia Juillet 2016 / Cartographe : LB

Figure 4 : cartographie de synthèse contextuelle des enjeux écologiques